fluence de la société grandissait toujours. Aux funérailles de Mirabeau, où elle assista en corps, son président marcha au même rang que le président de l'Assemblée nationale et eut la préséance sur les ministres. On sait aussi que, lorsque Dumouriez eut été appelé au ministère, il accourut au club, comme pour faire consacrer sa nomination, se coiffa du bonnet rouge, se déclara fidèle jacobin, etc.

Dans un langage passionné, la *Bouche de fer*, organe de Fauchet, Bonneville et autres illuminés, fort originaux d'ailleurs, constatait en la maudissant l'autorité morale de la grande association :

« La société des Jacobins fait seule les décrets, gouverne seule la cité, compose le corps électoral, dispose de toutes les récompenses, et l'Assemblée nationale n'a qu'à prononcer les décrets que cette société a arrêtés la veille. Il est affreux, exécrable et jésuitique d'oser dire comme les meneurs jacobins : *Hors de notre église, point de salut!* Patriotes, qui vous réunissez sous leurs enseignes, ne voyez-vous pas l'intolérance de vos maîtres et l'espèce d'adoration qu'ils exigent de leurs esclaves? »

Après la mort de Mirabeau, l'influence de Robespierre avait succédé à celle des Lameth, des Duport, des Barnave, etc. Cette évolution, qui s'accomplit progressivement, était conforme d'ailleurs au mouvement de l'opinion, que la prudente et politique société suivait exactement et ne précédait jamais (ou bien rarement), comme il convient à l'espèce de pouvoir public qu'elle avait la prétention d'être et qu'elle était en effet, car sa tribune n'était guère moins retentissante que celle de l'Assemblée nationale. Toutes les grandes questions d'intérêt public y étaient discutées, élucidées avec autant de talent que de patriotisme et d'autorité. Certes, nous n'approuvons point les Jacobins dans tous leurs actes, nous déplorons surtout leur exclusivisme, leur esprit de corps, leur intolérance étroite; mais il est impossible de méconnaître leur énergie, leur constance, leur esprit de suite, les services qu'ils ont rendus à la Révolution, non plus que la puissance et la cohésion de de leur institut.

Un des ennemis les plus violents de la France révolutionnaire, Chateaubriand, alors émigré, écrivait en 1797 dans son *Essai sur les révolutions* :

« On a beaucoup parlé des Jacobins, et peu de gens les ont connus. La plupart se jettent dans des déclamations et publient les crimes de cette société, sans nous apprendre le principe général qui en dirigeait les vues. Il consistait, ce principe, dans le système de perfection vers lequel le premier pas à faire était la restauration des lois de Lycurgue. Que si, par ailleurs, on considère que ce sont les Jacobins qui ont donné à la France des armées nombreuses, braves et disciplinées, que ce sont eux qui ont trouvé moyen de les payer, d'approvisionner un pays sans ressources et entouré d'ennemis; que ce furent eux qui créèrent une marine comme par miracle et conservèrent par intrigue et argent la neutralité de quelques puissances; que c'est sous leur règne que les grandes découvertes en histoire naturelle se sont faites et que les grands généraux se sont formés; qu'enfin ils avaient donné de la vigueur à un corps épuisé, et organisé, pour ainsi dire, l'anarchie, il faut nécessairement convenir que ces monstres, échappés de l'enfer, en avaient tous les talents. »

En écartant cette assertion ridicule de la *restauration des lois de Lycurgue*, toutes réserves faites, et spécialement sur les généralisations de l'auteur, qui semble attribuer aux seuls Jacobins ce qui appartient à tous les hommes de la Révolution, ce jugement d'un ennemi est, en somme, fort remarquable. Il est certain d'ailleurs qu'on s'accoutuma de plus en plus à étendre ce nom de Jacobins à tous les hommes du régime nouveau, indistinctement. A l'étranger, comme parmi les réacteurs, jacobin devint synonyme de révolutionnaire. C'est un fait trop connu pour qu'il soit nécessaire de donner ici des exemples, et c'est le témoignage le plus caractéristique de l'importance de leur rôle.

« Ils agissent, disent les auteurs de l'*Histoire parlementaire*, comme un des pouvoirs de l'Etat; ils surveillent, prévoient, préparent des projets d'administration; ils se sont saisis de l'initiative, à laquelle la constitution n'avait point donné de place parmi les pouvoirs qu'elle avait constitués. Il fut heureux que cette société se trouvât : ni le ministère, ni la Législative ne pouvaient accomplir le rôle dont elle se chargea. Ainsi, toujours nous les verrons devancer les corps constitués, jusqu'au moment où ils présideront aux actes extra-constitutionnels qui brisèrent le trône et préparèrent la république; les Jacobins sont en ce moment les vrais administrateurs de la Révolution. »

Cela doit s'entendre surtout dans le sens de la prédication, de la propagation des idées; pour l'action, il est incontestable que les Cordeliers étaient beaucoup plus hardis, toujours en avant, toujours prêts à prendre les initiatives périlleuses. Les Jacobins étaient plus réservés, plus politiques, en un mot, moins disposés à se compromettre, ou du moins à compromettre leur société dans les aventures. En 1791, ils étaient encore royalistes, non par attachement à la royauté, mais par un respect scrupuleux pour la légalité constitutionnelle. Cependant, lors de la fuite de Varennes, ils se laissèrent aller à rédiger une pétition demandant la déchéance du roi; mais dès le lendemain, sur la proposition de Robespierre, ils revinrent à leur prudence habituelle, se prononcèrent contre la république et envoyèrent des commissaires au Champ-de-Mars pour retirer la pétition, qui était déposée sur l'autel de la patrie. On sait que celle qui fut signée émanait des Cordeliers.

Dans la plupart des grands événements révolutionnaires, leur conduite fut la même, bien que leur personnel fût changé et que les nobles et élégants jacobins de 1789 se fussent retirés volontairement ou eussent été éliminés par des scrutins épuratoires. En juillet 1791, notamment, ils s'étaient réorganisés, *épurés*, en se débarrassant en grande partie de l'élément feuillant. Et d'un autre côté ils s'étaient recrutés d'hommes de passion et d'enthousiasme, journalistes, conventionnels de demain, etc.

Néanmoins, nous rappellerons un fait qui donnera une idée de la prudence de la société. Après le massacre du Champ-de-Mars, craignant les persécutions qui frappaient tous les patriotes, elle envoya à l'Assemblée une adresse très-humble, respirant l'amour du bon ordre et de la légalité, et qui avait été rédigée par Robespierre.

C'est que ce dernier communiquait déjà avec autorité sa tactique prudente, son formalisme et son esprit méthodique au grand club, tête ardente des sociétés jacobines, qui, de plus en plus, ira pensant et raisonnant sous l'impulsion d'un seul homme, régulateur suprême de mille couvents politiques répandus dans toute la France.

Au 20 juin, les Jacobins, toujours sous l'inspiration de Robespierre, se montrèrent opposés au mouvement, ne trouvèrent d'autre conseil à donner que de « se rallier autour de la constitution, » au moment précisément où la France, où la Révolution périssaient de l'usage que faisait le roi de la constitution.

Au 10 août, ils ne jouèrent non plus aucun rôle actif, au moins en tant qu'association. On sait d'ailleurs aujourd'hui que cette grande révolution fut surtout l'œuvre de la spontanéité populaire, qu'elle sortit tout armée des délibérations viriles des sections de Paris. En résumé, nous répéterons que les Jacobins, s'ils agirent individuellement, n'eurent, comme société, aucune des grandes initiatives révolutionnaires et surtout insurrectionnelles. Ils étudiaient les questions, les discutaient avec éclat, pesaient sur les hommes publics de tout le poids de leur organisation, de leur popularité et de leur autorité morale, emplissaient la France des échos de leur tribune et poussaient partout la propagande des idées. C'était là leur rôle, et ils n'en recherchaient pas d'autre.

Il est inutile d'ajouter qu'ils restèrent absolument étrangers aux massacres de septembre. Après la réunion de la Convention nationale, ils continuèrent de recevoir dans le sein de la société tout ce que la Révolution avait de personnalités éminentes, députés, écrivains, fonctionnaires, etc. De même qu'ils avaient rejeté les feuillants, de même ils éliminèrent l'élément girondin, se maintenant presque constamment dans la ligne suivie par Robespierre. Comme toute puissance, ils avaient leurs courtisans, et ils en comptèrent plus d'un parmi ces généraux qui, sous l'Empire, afficheront tant de mépris pour l'élément civil et les souvenirs de la Révolution. Combien de personnages, qui depuis ont sollicité et obtenu des titres de comte et de duc, avaient ambitionné avec autant d'ardeur le diplôme de simple jacobin!

Pour ne citer qu'un exemple, Kellermann, futur duc de Valmy, sénateur et pair de France, écrivit de Chambéry à la société pour la prier de lui décerner le titre de général des Jacobins. On passa dédaigneusement à l'ordre du jour.

Nous avons parlé des scrutins épuratoires par lesquels la société éliminait ceux de ses membres qu'elle jugeait indignes de continuer à siéger. Voici comment on y procédait : tous les membres montaient à tour de rôle à la tribune et répondaient aux questions suivantes : « Qu'étais-tu en 1789? — Qu'as-tu fait depuis? — Quelle a été ta fortune jusqu'en 1789 et qu'est-elle maintenant? » Chacun devait répondre, d'ailleurs, à toutes les questions qui lui étaient adressées. Les récusations devaient être proposées publiquement, à haute voix; le membre inculpé y répondait séance tenante, à la tribune; puis on votait sur l'admission ou le rejet du sociétaire. Dans ce dernier cas, l'épuré remettait sa carte et quittait la société.

On en arriva à faire un cruel abus de ces épurations, qui étaient comme un certificat d'incivisme, et qui, dans la période la plus aiguë de la Terreur, conduisaient quelquefois sur le chemin de l'échafaud : témoin l'infortuné Clootz, qui fut exclu sur un réquisitoire haineux et absurde de Robespierre, et presque aussitôt arrêté; témoin Fabre d'Eglantine et d'autres encore.

Les Jacobins, nous l'avons dit déjà, suivirent Robespierre dans toutes les fluctuations de sa politique, dans la proscription des dantonistes comme dans celle des hébertistes. Dans un passage que nous avons donné plus haut, M. Michelet les appelle un clergé révolutionnaire. On peut ajouter qu'ils devinrent en quelque sorte le clergé de Robespierre; la grande société était sa chapelle; il y dominait en pontife, nous allions dire presque en Dieu.

Au 9 thermidor, les Jacobins demeurèrent fidèles à la fortune de leur chef. Dès la nouvelle de son arrestation, ils se constituèrent en permanence, sous la présidence de Vivier, approuvèrent par acclamation l'attitude insurrectionnelle de la Commune, envoyèrent une députation à l'Hôtel de ville, restèrent une partie de la nuit en communication avec la municipalité insurgée, et même envoyèrent quelques-uns de leurs membres pour exciter les sections à la résistance; mais, en somme, ils agirent peu pour leur parti. Individuellement, la plupart étaient cependant des hommes d'action; mais, réunis en corps, ils redevenaient ce qu'ils avaient toujours été, des hommes d'Etat, des discoureurs, de véritables parlementaires.

Avec Robespierre finit la grande période des Jacobins; près de 120 d'entre eux (membres de la Commune et autres) périrent sur l'échafaud. Le même jour, leur salle avait été fermée, et une députation de Jacobins *épurés* était venue féliciter la Convention de sa victoire. Le club put se rouvrir à la condition de se *régénérer*. Naturellement, les anciens expulsés y rentrèrent; ils étaient de deux sortes : les modérés d'abord, puis les révolutionnaires que Robespierre avait fait exclure comme *exagérés*. Ces derniers, très-énergiques et très-actifs, y reprirent une certaine influence. Mais la réaction montait toujours; la *jeunesse dorée* organisa une espèce de chasse aux Jacobins, les assaillit dans les rues, frappant même jusqu'à des femmes. Tous les jours, c'étaient de nouvelles et brutales agressions. Après de longs troubles excités à dessein, la Convention, dominée par les réacteurs thermidoriens, rendit (12 novembre 1794) un décret qui suspendait les séances de la société. Les Jacobins essayèrent de se réunir le 19 et furent de nouveau assaillis par les muscadins du Palais-Royal et par des coupe-jarrets racolés. Enfin, les comités de Salut public et de Sûreté générale rendirent un arrêté qui ordonnait la fermeture de la société des Jacobins. En vertu de cet arrêté, Legendre, l'un des plus anciens et des plus ardents jacobins, devenu thermidorien fougueux, fut chargé par ses collègues d'exécuter l'arrêté. Il se rendit, à la tête de quelques hommes, au vieux local de la rue Saint-Honoré, fit sortir ceux qui se trouvaient dans la salle et emporta les clefs dans sa poche, comme un Cromwell au petit pied.

Le club des Jacobins avait vécu.

En l'an VII, il se reforma, à la salle du Manége des Tuileries, puis dans une église de la rue du Bac, une société populaire annonçant l'intention de reprendre la tradition jacobine. On les nommait communément les *Jacobins du Manége*. Dans cette décadence de la République, ils firent d'énergiques efforts pour relever l'opinion; mais, attaqués à outrance par les réacteurs, ils vécurent peu. Courtois les traita aux Anciens de *nouveaux Hébert*, de *nouveaux Robespierre*, etc. Enfin, à la fin de juillet de la même année (1799), un arrêté du Directoire prononça la dissolution de cette nouvelle société.

Jacobins (LE SOUPER DES), comédie en vers, de Charlemagne (Théâtre Molière, 15 mars 1795). Après thermidor, la *chasse aux jacobins* était à l'ordre du jour; les jeunes gens à grosse canne poursuivaient sans merci les tout-puissants de la veille, maintenant proscrits, calomniés, ridiculisés. Parmi les pièces qui servirent le mieux la réaction, il faut citer le *Souper des Jacobins*, qui donne une idée de la façon dont s'exerçaient les représailles. Jouée dans cette même salle Molière qui s'était appelée le *Théâtre des sans-culottes*, elle mettait en scène quatre ou cinq « terroristes, » obligés de se cacher, se retrouvant, après la chute de leur parti, à souper dans un hôtel garni. Un des convives attendus fait défaut. « Son excuse, ami, se lit sur son épaule, dit son ami Crassidor. — Un petit mal de reins? demanda Solon. — Précisément. — Je sais ce que c'est; nos amis y sont sujets. » Cela signifie que l'absent aura reçu une volée de coups de canne. Bientôt le souper est troublé par une violente querelle; les amis se jettent à la face toutes sortes de forfaits dont l'auteur se plaît à les gratifier. Deux autres personnages sont venus chercher un gîte dans le même hôtel; le premier, un tailleur, les a eus pour clients. Il les reconnaît et les apostrophe ainsi :

... Pour acquitter vos dettes,
Vous aviez, on le sait, des ressources secrètes,
Et plus d'un, pour périr, n'eut d'autre tort certain
Que d'être créancier de quelque jacobin.
Un d'eux même l'a dit : « Qu'importe la dépense?
C'est sur les échafauds que nous aurons quittance. »

Inutile de faire ressortir les exagérations grossières d'un tel langage. Il fallait, à tout prix, donner satisfaction aux triomphateurs du jour. Il restait pour fonds de magasin, à notre industriel, un assortiment de carmagnoles et de pantalons; qu'en fera-t-il?

La mode en est passée : on veut des redingotes,
Des habits d'honnête homme, et surtout des culottes.

Ces méchants vers, à force de vouloir prouver, tombent dans la niaiserie. Ecoutons maintenant l'autre arrivant, un certain Forlis, sorti depuis peu de prison :

Je mettais de la poudre, et mon linge était fin,
Et mon écrou porta que j'étais muscadin.
On sait qu'il n'en fallait alors pas davantage
Pour aller en charrette, ou pour le moins en cage.

Forlis raconte par quel concours de circonstances il est obligé de se loger en garni; comment, lorsqu'on l'arrêta, tout son élégant mobilier, argenterie, bijoux, etc., fut mis sous les scellés, et comment il ne s'en retrouva plus rien, quoique les scellés fussent restés intacts, au moins en apparence. Crassidor ayant tiré de son gousset une fort jolie montre, Forlis la reconnaît pour la sienne, et comme il est, au fond, d'humeur accommodante, il se contente de reprendre son bien. Comme dans la plupart des ouvrages du même tonneau, survient un officier de police, accompagné de la force armée, qui s'assure des convives. En revisant leurs comptes, on ne s'occupera pas, dit-on, de leurs opinions, ce qui paraît bien improbable, mais seulement de leurs actes.

Cette pièce obtint un grand succès, parce qu'elle répondait à un nouveau courant d'idées. L'exagération, l'esprit de parti, la mauvaise foi y étaient évidents; mais il s'agissait alors de frapper fort, et, comme toujours, il se trouva dans les bas-fonds des auteurs tout disposés à se mettre au diapason. Les uns par intérêt, les autres par peur, s'enrôlèrent dans les rangs de la réaction; la plupart furent abjects, et il y a plus d'un enseignement à tirer des déclamations en vers et en prose qui retentirent alors dans tous les spectacles, envahis par les muscadins, les élégantes, avides de plaisirs, après la compression formidable qui avait précédé.

JACOBINA, ville du Brésil, prov. de Bahia, à 260 kilom. N.-O. de San-Salvador, sur la rive gauche de l'Itapicuru-Mirim, ch.-l. de la comarca de son nom; 3,700 hab. Fabriques de poteries; culture et commerce de céréales, sucre, coton, tabac, oranges et bon raisin. Aux environs, élève considérable de bétail; dans les montagnes voisines, mines d'or, de cuivre, de fer, de sel gemme, de cristaux et de granit.

JACOBINI (Camille), homme d'Etat italien, né à Genzano en 1791, mort à Rome en 1854. Lorsque, après le renversement de la république Romaine par le président de la république Française, le pape Pie IX reprit possession de la souveraineté temporelle (14 juin 1849), la commission de cardinaux instituée par le pontife pour gouverner pendant son absence appela au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, Jacobini, qui avait voulu jusqu'alors rester étranger aux affaires publiques. Ce ministre fit construire le pont d'Arieis, réparer le pont Molle sur le Tibre, restaurer une partie de l'ancienne voie Appienne, et ce fut lui qui concéda le premier chemin de fer établi dans l'Etat romain.

JACOBINIÈRE s. f. (ja-ko-bi-niè-re — rad. *jacobin*). Par dénigr. Club de jacobins.

— Par ext. Réunion de démocrates ardents.

JACOBINISME s. m. (ja-ko-bi-ni-sme — rad. *jacobin*). Hist. Opinions de jacobin; opinions démocratiques ardentes : *Le* JACOBINISME *est une variété du doctrinarisme.* (Proudh.)

JACOBITE s. m. (ja-ko-bi-te). Hist. relig. Membre d'une secte eutychienne, fondée par un moine du nom de Jacques Baradée.

— Hist. politiq. Partisan de Jacques II, roi d'Angleterre, et de la maison des Stuarts : *Les* JACOBITES *furent violemment poursuivis sous Guillaume III.*

— **Encycl.** Durant la seconde moitié du ve siècle, des disputes sur l'élection des évêques et plusieurs autres matières religieuses avaient partagé les eutychiens en une infinité de petites églises particulières. L'an 541, Sévère, patriarche d'Antioche, et les autres évêques opposés au concile de Chalcédoine donnèrent un chef à leur secte dans la personne de Jacques Baradée ou Zanzale, qui fut nommé évêque d'Edesse et métropolitain œcuménique. C'est de lui que les *jacobites* ont pris leur nom.

Jacques Zanzale était un moine d'un extérieur simple, austère et mortifié. Couvert de haillons, il parcourut tout l'Orient, réunit, à force d'activité, toutes les sectes d'eutychiens et ordonna des prêtres et des évêques sur son passage. Après la mort de Sévère, il ordonna Paul évêque d'Antioche. Ce dernier ne résida point dans sa ville épiscopale, mais établit son siége à Amida. Le nombre des eutychiens était de beaucoup supérieur à celui des autres chrétiens. Aussi, dans toutes ces provinces, la foi du concile de Chalcédoine avait-elle besoin, pour se soutenir, de l'autorité des empereurs et de la sévérité des lois portées contre les réfractaires. Pour se soustraire aux persécutions, un grand nombre d'eutychiens se réfugièrent en Perse et en Arabie. Mais les Perses ayant fait invasion dans l'empire romain, les prêtres *jacobites* purent rentrer dans leurs églises.

Plus tard, les rois de Perse et les califes se tournèrent contre les *jacobites*, qu'ils avaient d'abord comblés de faveurs, et, à la suite de

persécutions terribles, on vit un grand nombre de ces eutychiens embrasser la religion musulmane.

Les *jacobites* existent encore aujourd'hui en Syrie. Ils ne reconnaissent qu'une nature en Jésus-Christ. Ils ont conservé tous les sacrements de l'Eglise romaine; seulement, ils en accompagnent l'administration de pratiques et de cérémonies inusitées parmi les catholiques; ainsi, après avoir baptisé un enfant, ils le marquent d'un fer rouge. Ils permettent aux ecclésiastiques de vivre avec les femmes qu'ils ont prises avant d'être ordonnés, mais non de se marier après leur ordination. Pour faire des évêques, ils prennent ordinairement des moines; c'est le patriarche qui les élit et les ordonne. Les *jacobites* élisent leur patriarche, et celui-ci, après son élection, obtient des princes dans l'empire desquels il se trouve un diplôme qui le confirme dans l'exercice de sa dignité, et qui oblige tous les *jacobites* à lui obéir.

Parmi les *jacobites*, un grand nombre, tant de l'un que de l'autre sexe, vivent dans l'état monastique, les uns réunis en communauté, d'autres dans des cellules ou dans des déserts; il y en a même qui perchent sur des colonnes. Les supérieurs des monastères sont soumis aux évêques. Les jeûnes sont très-fréquents et très-rigoureux chez les *jacobites*, qui ont le carême, les jeûnes de la Vierge, des apôtres, de Noël, des ninivites. De plus, toute l'année, ils jeûnent le mercredi et le vendredi. Pour eux, toute la perfection de l'Evangile consiste dans ces austérités, qu'ils poussent à des excès incroyables; on en a vu qui, pendant nombre d'années, ne vivaient, durant tout le carême, que de feuilles d'olivier.

Ils célèbrent l'office en syriaque, quoique leur langue vulgaire soit l'arabe; ils ont même porté leur liturgie syriaque dans l'Inde. Pour l'usage ordinaire, ils ont de l'Ecriture sainte une version arabe qui a été faite sur le syriaque.

Depuis le XIVe siècle, les *jacobites* syriens sont tombés dans une honteuse ignorance; leur secte, autrefois très-répandue dans la Syrie et dans la Mésopotamie, est beaucoup diminuée par la propagande des missionnaires catholiques, et l'on prétend qu'il en reste tout au plus cinquante familles dans la Syrie et les pays voisins.

JACOBŒUS (Paul), théologien tchèque, né en 1695, mort en 1752. Il était ministre luthérien, et il publia, dans sa langue maternelle, les ouvrages suivants : les *Extraits les plus importants de l'Ecriture sainte pour l'éclaircissement du catéchisme de Luther* (1723); *Arguments très-importants contre la gourmandise, l'ivrognerie, la luxure, l'impudicité, la jalousie et l'avarice* (1724); le *Jardin des âmes faibles* (1733); *Orthographia bohemo-slavica* (1742; 2e édit., 1795), l'un des premiers ouvrages qui aient eu pour objet de fixer l'orthographe de la langue tchèque, qui pendant longtemps n'avait pas été soumise à des règles certaines.

JACOBS (Chrétien-Frédéric-Guillaume), littérateur et philologue allemand, né à Gotha en 1764, mort en 1847. Il étudia la philologie et la théologie à Iéna, puis à Gœttingue (1784), où, sous l'influence de Heyne, il se voua tout entier à la philologie. Au bout d'un an, il fut appelé comme professeur de littérature au gymnase de Gotha, puis accepta, en 1807, la chaire de littérature ancienne au lycée de Munich et fut nommé membre de l'Académie de cette ville. Mal vu, comme protestant, dans un pays où les querelles religieuses et politiques étaient alors à leur apogée, il revint à Gotha en 1810, et y occupa dès lors les fonctions de conservateur de la bibliothèque et de directeur du cabinet des médailles. En 1831, on lui confia la direction de toutes les collections artistiques, et le grand-duc lui conféra le titre de conseiller aulique. Il prit sa retraite en 1832.

Jacobs était un savant de premier ordre en même temps qu'un littérateur distingué. Il excellait à présenter au public les côtés les plus intéressants du monde antique. Versé dans toutes les branches des études classiques, il a produit des ouvrages d'un grand mérite comme forme et comme érudition. On vante l'élégance de son style et l'exquise pureté de son goût. Il a donné des éditions des *Antehomerica* de Tzetzès (Leipzig, 1793), de Bion et de Moschus (Gotha, 1795), de l'*Anthologie grecque*, qui est un chef-d'œuvre de philologie (Leipzig, 1794-1814, 13 vol.; 2e édit., 1813-1817, 4 vol.), d'Achilles Tatius (Leipzig, 1821, 2 vol.), des *Imagines* de Philostrate, en collaboration avec Welcker (Leipzig, 1824), et de l'*Histoire des animaux* d'Elien (Iéna, 1832, 2 vol.). Parmi ses traductions, il faut citer celles de Velleius Paterculus (Leipzig, 1803), des discours politiques de Démosthène (Leipzig, 1805; 2e édit., 1835). Comme ouvrages originaux, on doit mentionner : *Recherches de littérature ancienne* (Leipzig, 1835-1848, 3 vol.); *Manuel élémentaire de la langue grecque* (Iéna, 1805, 4 vol.), travail excellent dont tous les savants ont profité et qui a été contrefait assez souvent. Il avait publié dans divers journaux et recueils périodiques une masse considérable d'articles, et il a réuni ceux qui avaient trait à l'antiquité sous le titres de *Mélanges* (Gotha, 1823-1824, t. I-III; Leipzig, 1829-1844, t. IV-VIII). Le cours d'histoire grecque, qu'il avait professé à Munich en présence du prince Louis, a été édité par Wüstemann, sous le titre de *Hellas* (Berlin, 1852).

Jacobs s'était aussi fait un nom comme auteur de contes, d'une lecture fort agréable, et de nouvelles destinées la plupart à la jeunesse, qui ont été réunis presque tous dans la collection intitulée : *Ecrits pour la jeunesse* par Jacobs (Leipzig, 1832-1844) ou dans les *Récits* (1824-1837, 7 vol.). Il est aussi l'auteur des *Pages glanées dans le journal du pasteur de Mainau* (1823-1825, 2 vol.) et de l'*Ecole des femmes* (Leipzig, 1827-1829, 7 vol.). On peut consulter son autobiographie (*Personalien*, Leipzig, 1840; 2e édit., 1848).

JACOBS (Paul-Emile), peintre allemand, fils du précédent, né à Gotha en 1802, mort en 1866. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Munich, il se rendit à Rome en 1824 pour y compléter son éducation artistique, et y exécuta une *Résurrection de Lazare* qui commença à le faire connaître; puis un beau tableau représentant l'*Enlèvement de Proserpine*. De retour en Allemagne, il séjourna quelque temps à Francfort (1829) et se rendit, l'année suivante, à Saint-Pétersbourg. Dans cette ville, il peignit de nombreux portraits, plusieurs tableaux, et fut reçu membre de l'Académie des beaux-arts. Chargé, en 1836, de peindre dans le palais royal de Hanovre des scènes tirées de l'histoire de ce pays, il s'acquitta de la façon la plus remarquable de ces importants travaux. Jacobs voyagea ensuite en Grèce (1838), fit à diverses époques trois excursions en Italie et à Rome, exécuta, en 1840, un *Crucifiement* pour l'église de Saint-Augustin à Gotha, et finit par se fixer dans sa ville natale. L'Académie des beaux-arts de Berlin l'admit au nombre de ses membres. Outre les tableaux ci-dessus, nous citerons de cet artiste : une *Ascension de Jésus-Christ*, une *Cène*, la *Fuite au désert*, *Adam et Eve devant le cadavre d'Abel*, le *Marché d'esclaves*, *Samson et Dalila*, *Judith et Holopherne*, *Suzanne au bain*, un *Ecce homo*, *Luther à la diète de Worms*, l'*Ange du jugement dernier*, *Jeune Grecque à sa toilette*, *Femme turque jouant de la harpe*, etc. Ces œuvres se recommandent par la pureté du dessin, par une bonne entente des carnations et par la vérité et le naturel des attitudes.

JACOBS (Jacques-Albert-Michel), dit **Jacobs-Jacobs**, peintre belge, né à Anvers en 1812. Elève de F. de Braekeleer, il s'adonna au genre du paysage et des marines, voyagea en Orient, et fut nommé, en 1851, membre de l'Académie royale de Belgique. On cite parmi ses tableaux : *Halte d'Arabes*, *Constantinople*, *Ruines de Karnak*, *Plaine de Thèbes inondée*, etc.

JACOBSEN ou **JACOBSON** (Michel), célèbre marin, surnommé **le Renard de la mer**, né à Dunkerque vers 1560, mort en 1633. Il servit avec la plus grande distinction dans la marine de l'Espagne (Dunkerque faisait alors partie des Pays-Bas espagnols), parvint, en 1588, par son habileté et son énergie, à sauver plusieurs vaisseaux de l'*invincible Armada*, assaillie par une épouvantable tempête dans la Manche, et se signala par son intrépidité contre les Anglais en 1590, contre les Hollandais, qu'il battit à plusieurs reprises et à qui il fit de nombreuses prises en 1595 et 1597. Devenu amiral général, il reçut, en 1632, le commandement d'une flotte avec laquelle il amena d'Espagne à Dunkerque 4,000 hommes de troupes malgré le grand nombre de vaisseaux anglais et hollandais qui bloquaient le port de cette ville. Au commencement de l'année suivante, il retourna en Espagne pour y chercher de nouvelles troupes, battit sur sa route dix vaisseaux turcs et mourut peu après d'un accès de fièvre jaune. Par ordre du roi, Jacobsen fut enterré en grande pompe dans la cathédrale de Séville. — Son fils, JEAN, marin comme lui, commandait le vaisseau espagnol le *Saint-Vincent*, lorsque, attaqué par neuf vaisseaux hollandais, il se battit pendant treize heures, coula le vaisseau du commandant ennemi et se fit sauter avec son équipage pour ne pas se rendre (1622). — Sa sœur, Agnès JACOBSEN, épousa Michel Bart, l'aïeul du célèbre Jean Bart.

JACOBSEN (Corneille-Guislain), agronome français, descendant du précédent, né à Bourbourg, près de Dunkerque, en 1708, mort en 1787. Il s'établit vers 1740 dans l'île de Noirmoutier (Vendée), où il se maria et devint aide-major de la capitainerie garde-côte. Ayant obtenu, en 1755, la concession des lais de mer de la Fosse, il y pratiqua des desséchements, créa d'importants polders à l'instar de ceux de la Hollande, et déroba à l'Océan, avec l'aide de 1,100 hommes, l'île de la Crosnière, qu'il enceignit d'une digue de plus de 10,000 mètres, et où il construisit trente maisons. Par ces travaux, il établit une communication par terre, à mer basse, de Noirmoutier au continent. — Son fils, Jean-Corneille JACOBSEN, né à Noirmoutier en 1750, mort en 1834, s'occupa d'agriculture et de desséchements, fut maire de Noirmoutier, et réunit une intéressante collection de livres et d'objets d'art. Il a publié : *Correspondance et lettres inédites de Voltaire* (Paris, 1820, 1 vol. in-8°).

JACOBSHAWN, colonie danoise du Groenland, dans l'inspectorat du Nord, sur la côte occidentale, au fond de la baie de Disco, au N. de Christianshaab, et au S. de Ritenbenk; 500 hab. Commerce de lard, de goudron, de peaux et de duvet.

JACOBSON (Louis-Lewin), chirurgien danois, né à Copenhague en 1783, mort en 1843. Après avoir enseigné la chimie (1807-1809), il fit un voyage en Allemagne et en France (1811), inventa le lithotriteur ou lithoclaste, ce qui lui fit donner par l'Académie des sciences de Paris, avec le titre de membre correspondant (1833), un prix de 4,000 francs, et il fut nommé, en 1842, médecin en chef de la garde à pied. On a de ce savant plusieurs mémoires intéressants, dont les principaux sont : *Description anatomique d'un organe observé dans les mammifères par Cuvier*, publiée dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle* (1811); *Mémoires sur l'anatomie et la physiologie d'un système veineux particulier aux reptiles*, dans le *Nouveau Bulletin des sciences de la Société philomathique* (1813); *De anastomosi nervorum nova in aure detecta*, dans le *Répertoire d'anatomie et de physiologie* (1826), etc.

JACOBSON (Henri-Frédéric), jurisconsulte allemand, né à Marienwerder en 1804, mort en 1868. Il passa son doctorat à Kœnigsberg et y enseigna le droit, d'abord comme professeur extraordinaire (1831), puis comme professeur en titre. Outre de nombreux articles et des brochures, on a de lui plusieurs ouvrages estimés, dont les plus remarquables sont : *Essai de droit ecclésiastique* (Kœnigsberg, 1831-1833, 2 vol.); *Histoire des origines du droit ecclésiastique en Prusse* (Kœnigsberg, 1837-1844, 3 vol.); le *Droit ecclésiastique évangélique dans le royaume de Prusse* (Halle, 1864-1866, 2 vol.), son ouvrage capital.

JACOBSTADT (en finnois *Pietarsaari*), ville de la Russie d'Europe, dans la Finlande, gouvernement et à 90 kilom. N.-E. de Wasa, sur le golfe de Botnie; 1,800 hab. Sa fondation, due au comte Jacques de La Gardie, remonte à 1653. Commerce de poix, de goudron, de potasse et de planches.

JACOBUS s. m. (ja-ko-buss — nom lat. qui signifie *Jacques*). Métrol. Monnaie d'or d'Angleterre, frappée sous le règne de Jacques Ier.

— **Encycl.** Le *jacobus* valait 14 livres 10 sols de France, c'est-à-dire environ le prix de la guinée anglaise en ce temps-là. Son poids était de 7 deniers 20 grains (28r,33706), et il contenait 22 carats de fin (916 millièmes environ). La plupart de ces *jacobus* ayant été convertis, de 1660 à 1689, en guinées ou espèces au coin de Charles II et de Jacques Ier, ces pièces sont bientôt devenues très-rares; elles sont introuvables aujourd'hui, les collectionneurs qui en possèdent se gardant bien de s'en dessaisir, en raison de la difficulté reconnue de les remplacer.

JACOBY (Jean), médecin et homme politique prussien, né à Kœnigsberg en 1805. Il fit ses études aux universités de Berlin et de Heidelberg, et revint, en 1830, s'établir comme médecin à Kœnigsberg. Il entra dans la vie politique par une brochure intitulée : *Quatre questions résolues par un citoyen de la Prusse orientale* (Mannheim, 1841), laquelle lui valut une condamnation à trois ans de prison, relevée, il est vrai, en appel. Lors des événements de 1848, il se trouva naturellement un des chefs du parti de l'opposition. Il fit successivement partie du premier parlement de Francfort, de l'assemblée nationale de Berlin, de la seconde chambre de Prusse et de l'assemblée générale de la Confédération germanique. S'il prit assez rarement la parole, en revanche il agit activement pour constituer d'une façon durable le parti démocratique. Lorsque le parlement eut été violemment dissous, il gagna la Suisse; mais ayant appris qu'une accusation de haute trahison était portée contre lui en Prusse, il vint se constituer prisonnier à Kœnigsberg, et, après un procès qui dura près de deux mois, il fut acquitté. Presque en même temps, il fut réélu député à la chambre de Prusse; mais il refusa d'accepter ce mandat, et, renonçant momentanément à la politique, il revint à la pratique de la médecine. Nommé de nouveau député en 1858, Jacoby consentit à sortir de sa retraite et se plaça, comme précédemment, sur les bancs de l'opposition. Au mois de juillet de l'année 1864, il subit une condamnation à six mois de prison, prononcée contre lui par le tribunal civil de Berlin, pour offenses envers la personne du roi, et surtout pour avoir conseillé à ses concitoyens de résister à la politique royale en refusant l'impôt. En 1866, Jacoby fut de nouveau condamné à quinze jours de prison pour certains passages d'une biographie de Henri Simon, publiée l'année précédente à Berlin. Réélu membre du parlement en 1866, au moment même où la Prusse venait de battre l'Autriche à Sadowa, il essaya de réagir contre l'enthousiasme populaire. « Je crois de mon devoir, dit il à la Chambre, le 7 mai 1867, de rendre témoignage qu'il y a encore dans le peuple prussien des hommes qui, sans se laisser éblouir par l'éclat de la gloire militaire, dédaignent absolument de se ranger du côté des faits accomplis, qui ne sont pas disposés à sacrifier le droit constitutionnel et la liberté au mirage de la puissance et de l'honneur national. » Il devint alors le plus radical des membres du parti progressiste, vota seul contre le budget en janvier 1869, et ne cessa de protester contre la politique de M. de Bismark. Lorsque, en 1870, la guerre eut éclaté entre la France et la Prusse, et que l'on vit la presse allemande demander l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, Jacoby publia dans l'*Avenir* de Berlin une sorte de manifeste dans lequel il se prononça énergiquement contre toute idée de démembrement de notre pays. A la suite de cette publication, il fut arrêté par ordre du général Vogel de Falkenstein (23 sept. 1870), et il ne recouvra la liberté que le 26 du mois suivant. Lors des élections de novembre 1870, l'éloquent et courageux démocrate ne fut pas réélu député à Kœnigsberg, qu'il représentait depuis tant d'années. Il n'y avait plus de place pour les idées de droit et de liberté au milieu d'un peuple que des victoires étonnantes rendaient ivre d'orgueil. Jacoby n'ignorait point qu'en résistant aux idées de conquêtes il détruisait du coup sa popularité; mais cette considération ne l'avait point empêché d'accomplir son devoir de démocrate, mettant au-dessus de tout la vérité et la justice. Depuis lors, il est rentré dans la vie privée, attendant des jours meilleurs pour la grande cause dont il est l'apôtre. Après la condamnation de Bebel et de Liebknecht par le tribunal de Leipzig, il publia, le 2 avril 1872, une lettre dans laquelle il déclara s'associer complétement à leurs doctrines.

JACODE s. f. (ja-ko-de). Ornith. Nom vulgaire d'une espèce de grive.

JAÇOIT QUE loc. conj. (ja-soi-ke — de *jà*, *soit*, et *que*). Bien que, quoique : JAÇOIT QU'*il dise non...* ‖ Vieille locution.

JACOLLIOT (Louis), indianiste et philosophe français, né à Saint-Etienne en 1806. D'abord avocat, M. Jacolliot entra dans la magistrature, et fut nommé, en 1843, juge à la cour de Pondichéry. M. Jacolliot remplit cette fonction pendant vingt ans, et sut gagner la confiance et l'amitié des prêtres et des lettrés les plus versés dans les langues et les traditions de l'antiquité indoue. Le résultat du long séjour de M. Jacolliot dans l'Inde est un livre auquel il mit la dernière main à son retour en France, et que nous avons analysé. V. INDE (Bible dans l').

JACOMETTI (Pietro-Paolo), sculpteur, architecte et peintre italien, né à Ricanati en 1580, mort en 1655. Elève de son oncle Bernardino Calcagni, il fit des progrès dans l'art statuaire, en même temps qu'il apprenait la peinture sous le Pomarancio. Il aida son frère Tarquinio à exécuter les statues qui ornent la fontaine de la place du Sanctuaire à Lorette, et exécuta seul de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous mentionnerons : le tombeau du cardinal d'Ara-Cœli à Osimo, celui du cardinal Cenci dans la cathédrale de Jesi, la fontaine de Faenza avec des lions et des chimères (1621), les fonts baptismaux en bronze de la cathédrale d'Osimo, un monument colossal en bronze représentant la Vierge et la translation de la *Casa santa* à Ricanati, la statue du cardinal Pio à Macerata, etc. Comme peintre, il a laissé un assez grand nombre d'œuvres, dont les plus estimées sont une *Cène* et une *Assomption de la Vierge* à Ricanati. Enfin, comme architecte, Jiacometti a construit l'église des jésuites de Ricanati.

JACOMIN (Jean-Jacques-Hippolyte), conventionnel, né à Nyons en 1764. Elu l'un des administrateurs de la Drôme en 1792, il fut, cette année même, nommé député de ce département à la Convention nationale, y vota la mort du roi sans appel ni sursis, devint membre du comité d'approvisionnement de Paris, et envoyé pour cet objet à Senlis, où il faillit être victime d'une émeute causée par la disette. Entré au conseil des Cinq-Cents, il y fut maintenu par des élections successives jusqu'en l'an VIII, se signala parmi les membres de cette assemblée qui semblaient le plus fermement attachés au maintien de la République, et dénonça à plusieurs reprises les menées des contre-révolutionnaires. Après le coup d'Etat des 18-19 brumaire, il entra au Corps législatif, où il siégea jusqu'en 1804, puis remplit les fonctions de directeur des droits réunis à Besançon. Le retour des Bourbons lui fit perdre cette place, et il fut banni, en 1816, comme régicide. On ignore la date de sa mort.

JACONAS s. m. (ja-ko-na). Comm. Etoffe de coton, fine, légère, mais serrée, qui tient le milieu entre la mousseline et la percale, et qu'on emploie tantôt en blanc, tantôt imprimée, pour la confection des robes, et habituellement en blanc pour celle d'une multitude d'objets de broderie et de lingerie : *En France, Tarare, Mulhouse et Saint-Quentin sont les centres principaux de la fabrication du* JACONAS. (Bezon.)

JACOPI (Joseph), médecin, anatomiste et physiologiste italien, né en 1774, mort en 1813. A partir de 1804, il professa, à l'université de Pavie, la physiologie et l'anatomie comparée, et fut adjoint, en 1811, au fameux Scarpa, son maître et son ami, pour la chaire de chirurgie pratique. Nous ne connaissons que deux ouvrages de Jacopi : *Esame della dottrina di Darwin sul moto retrogrado dei liquidi nei vasi limfatici* (Pavie, 1804, in-8°), où l'on trouve des remarques curieuses sur l'absorption et sur les propriétés des vaisseaux absorbants; *Prospetto della scuola di chirurgia*